



**Portrait démographique
et
socio-sanitaire**

Population nord-côtière

Janvier 2005

***Agence de développement de réseaux locaux de services de santé
et de services sociaux de la Côte-Nord***

Auteur :

Michel Des Roches, agent de recherche

Collaborateur :

Yves Therriault, agent de recherche

***Révision du document, mise en page
et réalisation technique :***

Suzan Bélanger, secrétaire

© Agence de développement de réseaux locaux
de services de santé et de services sociaux
de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 2005

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-89003-166-7

Portrait démographique et sociosanitaire de la population nord-côtière

Données démographiques

LA POPULATION

Le territoire nord-côtier s'étend de Tadoussac à Blanc-Sablon en passant par l'Île-d'Anticosti et les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. Les établissements de la Côte-Nord dispensent des services sociaux et de santé à près d'une cinquantaine de municipalités ou communautés autochtones. Selon les plus récentes projections de population fournies l'automne dernier par l'Institut de la statistique du Québec pour l'année 2005, la Côte-Nord compte 95 549 personnes.

Près des trois quarts de la population nord-côtière (70 %) sont concentrés dans les MRC de Manicouagan (34,4 %) et de Sept-Rivières (35,6 %). À elles seules, les municipalités de Baie-Comeau et de Sept-Îles regroupent près de la moitié de la population régionale (47,9 %).

De 1981 à 2001, la population nord-côtière a connu un déclin démographique de -14,9 % (province : +12,7 %). De 2001 à 2011, on prévoit que ce déclin sera de -8,1 % (province : +5 %).

La Côte-Nord compte huit communautés montagnaises (Essipit, Betsiamites, Uashat/Maliothenam, Mingan, Natashquan, Pakuashipi, La Romaine et Matimekoshe) et une naskapie (Naskapi). Sur ces territoires autochtones vivent 8 110 personnes, soit 8,3 % de la population nord-côtière.

Les estimations de l'Institut de la statistique du Québec produites l'automne dernier pour l'année 2001 révèlent que 26,1 % de la population a moins de 20 ans (province : 24 %). Par ailleurs, 9,6 % des résidents de la Côte-Nord sont âgés de 65 ans et plus (province : 13 %). Les municipalités de Baie-Johan-Beetz (31,3 %), Les Bergeronnes (20,3 %), Rivière-au-Tonnerre (18,5 %), Rivière-Pentecôte (18 %) et Godbout (17,2 %) comprennent la plus forte proportion d'aînés de la région.

La proportion de jeunes âgés de moins de 20 ans devrait diminuer dans les prochaines années pour atteindre 21,1 % en 2011 (province : 21,1 %). Dans cet intervalle, la part des personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter, représentant alors 14,5 % de la population locale (province : 15,9 %).

Contrairement à l'ensemble de la province, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans la région. En fait, cette réalité démographique correspond à 103 Nord-Côtiers pour 100 Nord-Côtières (103 %). À l'échelle provinciale, le portrait est tout autre, alors qu'on dénombre 95 hommes pour 100 femmes (95 %). Sur la Côte-Nord, les municipalités où ce rapport de masculinité est le plus important sont Godbout (129 %), Rivière-Saint-Jean (119 %), Pakuashipi (119 %), Fermont (119 %), Kawawachikamach (118 %), Essipit (117 %), Pointe-Lebel (114 %), Saint-Augustin (113 %), Colombier (112 %) et Gallix (111 %). Dans la région, c'est entre 45 et 65 ans que le rapport de masculinité est le plus important (109 %). Ce groupe d'âge représente une très forte proportion de la main-d'œuvre active. À Fermont, on dénombre 157 hommes pour 100 femmes chez la population faisant partie de cette tranche d'âge.

LES FAMILLES

Les familles ayant un seul enfant ou aucun enfant vivant à la maison totalisent 66,8 % de toutes les unités familiales (province : 66,4 %). D'un autre côté, 8,6 % des familles ont trois rejetons ou plus (province : 9,4 %). Sur la Côte-Nord, les communautés autochtones dénombrent la plus forte proportion de familles avec trois enfants ou plus : Pakuashipi (71,4 %), Kawawachikamach (40,7 %), Natashquan (38,9 %), Uashat (35,1 %), Matimekosh (31 %), La Romaine (29,4 %), Mingan (27,8 %), Maliotenam (27,6 %), Essipit (26,7 %) et Betsiamites (24,8 %). Enfin, les familles sans enfant sont proportionnellement moins nombreuses sur le territoire nord-côtier (34,7 %) qu'au Québec (37,2 %).

Sur la Côte-Nord, la proportion de familles monoparentales est de 17,4 % (province : 16,6 %). La MRC de Sept-Rivières comprend la plus forte proportion de familles monoparentales sur son territoire (18,7 %). Parmi l'ensemble des municipalités de la région, les communautés autochtones suivantes présentent la plus importante concentration de familles monoparentales : Betsiamites (59 %), Maliotenam (51,8 %), Uashat (49,2 %), Pakuashipi (41,7 %), Matimekosh (37,5 %) et Kawawachikamach (34,6 %). Près des deux tiers des familles monoparentales

nord-côtières (63,3 %) ont un seul enfant à la maison. À l'échelle provinciale, cette proportion est équivalente (63,6 %).

Près des trois quarts des familles nord-côtières ayant des enfants à la maison (72,5 %) comptent un membre ou plus âgé de moins de 18 ans (province : 70,6 %). Par ailleurs, près de une famille sur cinq (18 %) comprend uniquement des enfants âgés de 18 ans et plus (province : 18,5 %). D'un autre côté, un peu plus de quatre familles sur dix (41 %) sont composées uniquement d'enfants âgés de 17 ans ou moins (province : 38,2 %).

LES MÉNAGES

Sur le territoire nord-côtier, 5,2 % des ménages comprennent cinq personnes ou plus, à l'exemple de la situation provinciale (5 %).

Les personnes seules regroupent 9,2 % de la population vivant en ménages privés, soit environ 8 915 Nord-Côtiers et Nord-Côtières (province : 12,4 %). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à vivre seuls (10,1 % c. 8,3 %). Au Québec, on remarque le phénomène inverse : les femmes vivent seules dans une plus forte proportion que les hommes (13,5 % c. 11,2 %). D'un autre côté, les Nord-Côtières sont moins nombreuses à vivre seules que l'ensemble des Québécoises (8,3 % c. 13,5 %).

Dans la MRC de Caniapiscau, un peu plus de un homme sur cinq, âgé de 35 à 64 ans, vit seul (21,9 %). D'autre part, une personne seule sur quatre (25 %) est âgée de 65 ans et plus sur la Côte-Nord (province : 30,6 %). Dans la MRC de la Minganie, près de quatre individus sur dix, vivant seuls, font partie de ce même groupe d'âge (39,8 %).

L'ÉTAT MATRIMONIAL

Près de un Nord-Côtier sur deux (49,2 %), âgé de 15 ans et plus, est marié ou vit en union libre. Au Québec, ce pourcentage est comparable (47,1 %).

La population masculine compte proportionnellement plus de personnes célibataires jamais mariées que la population féminine (45 % c. 38,8 %). Le même phénomène est remarqué à l'échelle provinciale.

Ayant généralement une meilleure espérance de vie que celle des hommes, on dénombre une plus forte proportion de veuves chez les Nord-Côtières que parmi la population masculine régionale (6,4 % c. 1,6 %).

LA LANGUE

La majorité des résidents de la Côte-Nord (86,1 %) déclare uniquement le français comme langue maternelle (province : 80,9 %). Près de une personne sur dix (8,3 %) indique une langue maternelle autre que le français et l'anglais (province : 10 %). Sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, 60,8 % de la population est uniquement de langue maternelle anglaise. Dans l'ensemble de la région, ce pourcentage atteint 5 %.

Dans la région, 4,4 % de la population affirme ne pas pouvoir soutenir une conversation en français, soit environ 4 300 personnes (province : 5,4 %). Ces gens se retrouvent surtout sur la Basse-Côte-Nord où 54,6 % de la population locale parle l'anglais ou une langue amérindienne. Par ailleurs, dans les communautés autochtones suivantes, on recense une proportion non négligeable de résidents parlant uniquement une langue amérindienne : La Romaine (18,7 %), Kawawachikamach (16,7 %), Pakuashipi (15,2 %), Matimekosh (11,2 %), Natashquan (11,8 %), Mingan (11,7 %) et Betsiamites (7,7 %).

Sur la Côte-Nord, 8,3 % de la population ne parle pas le français à la maison (province : 12,4 %). Exception faite du territoire de Essipit où les résidents autochtones ne parlent que le français, la plupart des membres des communautés amérindiennes de la Côte-Nord conversent dans leur langue ancestrale à la maison, que ce soit occasionnellement ou à toute heure du jour : Betsiamites (97,6 %), Uashat (86,1 %), Maliotenam (93,5 %), Mingan (97,4 %), Natashquan (97,4 %), Pakuashipi (95,5 %), La Romaine (96,3 %), Matimekosh (92,1 %) et Kawawachikamach (96,3 %).

LA MOBILITÉ

En 2001, 68,9 % des personnes âgées de 5 ans et plus, recensées dans la région, n'avaient pas déménagé depuis 1996 (province : 61,1 %). Cependant, 21 % de la population avait déménagé durant cette période tout en restant dans la même municipalité (province : 19,8 %). Également, pour 10,1 % des répondants, il s'agissait d'une municipalité de résidence différente de celle qu'ils avaient connue cinq ans plus tôt (province : 19,1 %).

Les MRC de la Basse-Côte-Nord (82 %), de la Minganie (78,6 %) et de la Haute-Côte-Nord (75,6 %) affichent la proportion la plus importante de personnes n'ayant pas déménagé entre 1996 et 2001. À l'opposé, la MRC de Caniapiscau a vu la plus forte proportion de ses résidents mentionner en 2001 qu'ils habitaient dans une autre municipalité cinq ans auparavant (14,5 %).

Données socioéconomiques

L'EMPLOI ET LE REVENU

En mars 2003, 6,6 % des gens âgés de moins de 65 ans bénéficient de l'assistance-emploi, communément appelée aide sociale (province : 8,5 %).

Par ailleurs, en excluant les communautés autochtones et les quelques municipalités ayant moins de 250 habitants, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu fixé par Statistique Canada atteint 14,3 % (province : 19,1 %). Dans une région rurale, ce seuil équivaut annuellement à 23 892 \$ pour une famille de quatre personnes et à 12 696 \$ pour une personne seule. Les seuils de faible revenu sont déterminés d'après les statistiques canadiennes sur les dépenses des familles. Ces seuils varient selon la taille de la famille et selon la taille du secteur de résidence.

Sur la Côte-Nord, la moitié de la population âgée de 15 ans et plus (52,3 %) occupe un emploi en 2001 (province : 58,9 %). Les Nord-Côtières sont proportionnellement moins nombreuses que les Nord-Côtiers à travailler (46,9 % c. 57,5 %). Dans la région, un peu plus du tiers des jeunes âgés de 15 à 24 ans (36,3 %) ont un gagne-pain (province : 53,5 %).

La MRC de Caniapiscau renferme la plus forte proportion de gens âgés de 15 ans et plus au travail (62,8 %). À l'opposé, les MRC de la Basse-Côte-Nord (40,1 %) et de la Haute-Côte-Nord (42,5 %) affichent les rapports emploi-population les plus faibles du territoire.

Le revenu moyen de la population nord-côtière âgée de 15 ans et plus se situe autour de 27 000 \$ par année. Au niveau provincial, le revenu moyen par personne est presque identique. Le revenu moyen des Nord-Côtiers est près de deux fois supérieur à celui des Nord-Côtières (34 872 \$ c. 18 583 \$). La population de Fermont affiche, de loin, le plus important revenu moyen par habitant de la région (48 073 \$). Notons que, dans cette même municipalité, le revenu moyen des hommes atteint 64 859 \$. Sauf quelques exceptions, le revenu moyen annuel des personnes âgées de 65 ans et plus se situe entre 11 000 \$ et 19 000 \$ dans les municipalités du territoire nord-côtier (province : 21 619 \$).

Sur la Côte-Nord, quatre personnes sur dix (40,4 %) déclarent un revenu total de moins de 15 000 \$. À l'échelle provinciale, ce pourcentage est comparable (37,7 %). Les Nord-Côtières sont presque deux fois plus nombreuses que les Nord-Côtiers à disposer d'un revenu personnel inférieur à 15 000 \$ (54 % c. 28 %). Toutes proportions gardées, on retrouve plus d'hommes dans la région qu'au Québec possédant un revenu total supérieur à 40 000 \$ (38,2 % c. 30,2 %).

Près de une famille nord-côtière sur deux (48,6 %) dispose d'un revenu total de moins de 50 000 \$ (province : 49,5 %). Par ailleurs, environ une famille sur quatre (26,1 %) doit compter sur un revenu total de moins de 30 000 \$ (province : 24,2 %). Dans les MRC de la Haute-Côte-Nord (34,3 %) et de la Basse-Côte-Nord (38,4 %), plus du tiers des familles doivent composer avec un revenu total annuel équivalent.

LA SCOLARITÉ

En ce qui a trait à la scolarité, 21,4 % de la population nord-côtière âgée de 20 ans et plus possède un niveau inférieur à la 9^e année. Cette proportion atteint 28,4 % dans la MRC de la Minganie et 36,7 % dans la MRC de la Basse-Côte-Nord.

Quatre résidents de la Côte-Nord sur dix âgés de 20 ans et plus n'ont pas complété leur certificat d'études secondaires (39,1 %). Sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, cette proportion est de 61,6 %. Dans l'ensemble de la province, ce phénomène est moins important (29,9 %). À peu près la même proportion de Nord-Côtiers que de Nord-Côtières du même groupe d'âge n'a pas atteint un diplôme de cinquième secondaire (38,4 % c. 39,9 %).

Dans la région, les études universitaires avec certificat, diplôme ou grades supérieurs constituent une réalité pour une personne âgée de 20 ans et plus sur dix (9,6 %). Au Québec, cette proportion est plus importante (18,6 %).

LES DÉPENSES MOYENNES ACCORDÉES AU LOGEMENT

Un ménage nord-côtier sur trois (33,5 %), dont les membres sont locataires, accorde 30 % ou plus de ses revenus au logement (province : 35,9 %). Chez les ménages dont les membres sont propriétaires, 11,7 % d'entre eux allouent 30 % ou plus de leur budget aux principales dépenses de propriété (province : 14,1 %). Les principales dépenses de propriété comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque, ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

LE SOUTIEN BÉNÉVOLE AUX PERSONNES ÂGÉES

Le recensement de 2001 révèle que 18,1 % de la population âgée de 15 ans et plus consacre, chaque semaine, des heures de bénévolat pour offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées (province : 17,7 %). Les Nord-Côtières sont plus nombreuses que les Nord-Côtiers à faire des heures de bénévolat auprès de ces personnes (21,3 % c. 15,1 %). On remarque le même phénomène à l'échelle provinciale (20,5 % c. 14,7 %). D'autre part, à peine 6,4 % de la population régionale accorde plus de cinq heures par semaine aux gens du troisième âge bénévolement.

LES MODES DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Comme principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, les trois quarts de la population active nord-côtère âgée de 15 ans et plus (76,4 %) utilisent une automobile, un camion ou une fourgonnette en tant que conducteur (province : 72,9 %). Dans l'ensemble du

Québec, 6,9 % de la population active se rend à pied à son travail. Sur la Côte-Nord, cette proportion est presque deux fois plus élevée (12 %). Les Nord-Côtières sont deux fois plus nombreuses que les Nord-Côtiers à privilégier la marche pour aller travailler (16,6 % c. 8,4 %). En Basse-Côte-Nord, 42,9 % de la population active marche pour se rendre à son emploi. Enfin, 6,3 % de la population active régionale se sert d'une automobile, d'un camion ou d'une fourgonnette en tant que passager pour atteindre son lieu de travail (province : 5,3 %). Encore une fois, ces données démontrent que le covoiturage n'est pas un mode de transport très populaire.

DES ZONES ÉCONOMIQUEMENT VULNÉRABLES

En se basant sur le revenu moyen de la population âgée de 15 ans et plus, la proportion des familles disposant d'un revenu de moins de 30 000 \$ par année, ainsi que sur la proportion de gens vivant dans un ménage à faible revenu, les municipalités suivantes représentent les zones les plus vulnérables dans chacun des territoires de CSSS de la région :

CSSS de la Haute-Côte-Nord : Longue-Rive, Colombier et Sainte-Anne-de-Portneuf.

CSSS de Manicouagan : Betsiamites, Godbout, Ragueneau, Chute-aux-Outardes et Baie-Trinité.

CSSS de Port-Cartier : L'ancienne municipalité de Rivière-Pentecôte, maintenant fusionnée avec Port-Cartier. Il a été impossible d'obtenir de Statistique Canada des données socioéconomiques portant sur la localité de Lac-Walker en raison de la faible taille de sa population.

CSSS de Sept-Îles : La communauté autochtone de Uashat/Malioctenam.

CSSS de Fermont :

La communauté autochtone de Matimekosh. Il a été impossible d'obtenir de Statistique Canada des données socioéconomiques portant sur la municipalité de Schefferville en raison de la faible taille de sa population.

CSSS de la Minganie :

Les communautés autochtones de Mingan et de Natashquan, de même que les municipalités de Longue-Pointe-de-Mingan et d'Aguanish.

CSSS de la Basse-Côte-Nord :

La communauté autochtone de La Romaine ainsi que les municipalités de Bonne-Espérance et de Gros-Mécatina. Il a été impossible d'obtenir de Statistique Canada des données socioéconomiques portant sur la réserve indienne de Pakuashipi en raison de la faible taille de sa population.

Données sur l'état de santé

L'espérance de vie de la population du territoire est de 76,6 ans (province : 77,9 ans). Annuellement, on enregistre 568 décès en moyenne chez les résidents de la Côte-Nord (province : 53 607 décès). Le taux comparatif de mortalité (787 décès pour 100 000 habitants) est supérieur à celui observé à l'échelle provinciale (province : 718 décès pour 100 000 habitants). Sur le territoire, les deux principales causes de décès sont les cancers (200 décès en moyenne par année) et les maladies de l'appareil circulatoire (151 décès en moyenne annuellement). Elles sont à l'origine de 61,7 % de toute la mortalité (province : 65 %).

Le taux de décès par cancer de la population nord-côtière (264 décès pour 100 000 habitants) est plus important que celui observé dans l'ensemble de la province (217 décès pour 100 000 habitants). De son côté, le taux de décès attribuables aux maladies de l'appareil circulatoire dans la région (235 décès pour 100 000 habitants) est comparable à celui enregistré

au niveau provincial (249 décès pour 100 000 habitants). Alors que les cancers représentent la première cause de décès sur la Côte-Nord, elle se situe au second rang des causes de mortalité au Québec, derrière les maladies de l'appareil circulatoire.

Les causes accidentelles constituent la troisième source de décès chez la population nord-côtière, totalisant 13,8 % de mortalité. Elles provoquent 78 décès en moyenne chaque année sur le territoire. Les suicides (35,4 %), les accidents de la circulation impliquant un véhicule à moteur (26 %) ainsi que les chutes inattendues (8,4 %) sont à l'origine d'un peu plus des deux tiers de la mortalité accidentelle. Le taux comparatif de mortalité par causes accidentelles attribué à la population nord-côtière (78 décès pour 100 000 habitants) est supérieur à celui enregistré dans l'ensemble de la population québécoise (49 décès pour 100 000 habitants).

Les hospitalisations de courte durée

Le tableau à la page 12 fait état des admissions de courte durée des habitants de la Côte-Nord au cours de cinq années financières, soit d'avril 1998 à mars 2003. Durant cette période, le système Med-Écho a relevé, en moyenne annuellement, 11 992 entrées en milieux hospitaliers pour les gens de la région (province : 670 511 admissions). Le taux comparatif d'admission hospitalière (1 294 hospitalisations pour 10 000 habitants) est plus élevé que celui attribué à l'ensemble des résidents du Québec (898 hospitalisations pour 10 000 habitants).

Les causes d'hospitalisations sont très variées. D'avril 2002 à mars 2003, les maladies de l'appareil circulatoire (16,1 %), de l'appareil digestif (10,9 %), de l'appareil respiratoire (10,6 %), les complications de la grossesse et des suites de couche, incluant les accouchements normaux, (10,2 %), les troubles mentaux (8,2 %) ainsi que les lésions traumatiques et empoisonnements (8,1 %) constituent les causes les plus fréquentes, totalisant 64,1 % de toute la consommation hospitalière de courte durée.

À la même période, les troubles mentaux (17 329 jours), les maladies de l'appareil circulatoire (14 696 jours), les symptômes, signes et états morbides mal définis (8 427 jours), les tumeurs

malignes (7 539 jours) ainsi que les maladies de l'appareil digestif (7 136 jours) sont à l'origine du plus grand nombre de jours d'hospitalisations.

De leur côté, les troubles mentaux (18,3 jours), les affections périnatales (14,5 jours), la classification supplémentaire des facteurs influant sur l'état de santé (11,1 jours) ainsi que les anomalies congénitales (10,3 jours) génèrent les séjours moyens les plus longs. En considérant toutes les causes d'admissions hospitalières de la population nord-côtière, le séjour moyen atteint 7,9 jours.

Toutes causes confondues, les admissions hospitalières hors région de la population de la Côte-Nord totalisent 20,9 % des hospitalisations réalisées. Les anomalies congénitales (70,2 %), les affections périnatales (51,5 %), les maladies de l'appareil circulatoire (39 %), les tumeurs malignes (33,6 %) ainsi que les maladies du système ostéo-articulaire (33,3 %) sont à l'origine de la plus forte consommation hospitalière à l'extérieur de la Côte-Nord.

Tableaux complémentaires

**Admissions hospitalières de la population de la Côte-Nord,
soins de courte durée uniquement, avril 1998 à mars 2003 (5 ans)**

Territoire	Nombre annuel moyen	Répartition des hospitalisations (%)	Répartition de la population en 2001 (%)	Taux comparatif d'hospitalisation (0/000)	Différence statistiquement significative avec la Côte-Nord	Différence statistiquement significative avec le Québec
Haute-Côte-Nord	1 560	13,0	13,2	1 215,1	Non	Oui
Manicouagan	4 159	34,7	34,4	1 298,3	Non	Oui
Port-Cartier	722	6,0	7,9	1 130,9	Non	Oui
Sept-Îles	3 398	28,3	27,6	1 380,5	Oui	Oui
Minganie	1 073	9,0	6,9	1 609,8	Oui	Oui
Basse-Côte-Nord	666	5,5	5,7	1 256,8	Non	Oui
Caniapiscau ¹	414	3,5	4,3	1 181,2	Non	Oui
Côte-Nord	11 992	100,0	100,0	1 293,9	-	Oui
Ensemble du Québec	670 511	-	-	898,2	-	-

Source : Banque de données Med-Écho, ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 1998 à mars 2003.

1. Désigne le territoire desservi par le Centre de santé de l'Hématite et celui desservi par le CLSC Naskapi.

N.B. : Ces données ne tiennent pas compte des hospitalisations réalisées à l'extérieur de la province de Québec.

**Admissions hospitalières de la population de l'ensemble de la Côte-Nord,
soins de courte durée uniquement, avril 2002 à mars 2003**

Cause d'admission	Nombre	%	Séjour total (jours)	Séjour moyen (jours)	Hors région (%)	En région (%)
Maladies infectieuses et parasitaires (CIM-9 001 à 139)	163	1,4	883	5,4	9,8	90,2
Tumeurs malignes (CIM-9 140 à 239)	782	6,8	7 539	9,6	33,6	66,4
Maladies endocriniennes et troubles immunitaires (CIM-9 240 à 279)	192	1,7	1 678	8,7	18,8	81,3
Maladies du sang (CIM-9 280 à 289)	93	0,8	460	4,9	7,5	92,5
Troubles mentaux (CIM-9 290 à 319)	945	8,2	17 329	18,3	5,2	94,8
Maladies du système nerveux et des organes du sens (CIM-9 320 à 389)	294	2,5	2 239	7,6	28,9	71,1
Maladies de l'appareil circulatoire (CIM-9 390 à 459)	1 858	16,1	14 696	7,9	39,0	61,0
Maladies de l'appareil respiratoire (CIM-9 460 à 519)	1 220	10,6	6 673	5,5	7,9	92,1
Maladies de l'appareil digestif (CIM-9 520 à 579)	1 262	10,9	7 136	5,7	10,6	89,4
Maladies de l'appareil génito-urinaire (CIM-9 580 à 629)	627	5,4	3 135	5,0	30,5	69,5
Complications de la grossesse et des suites de couche (CIM-9 630 à 676)	1 174	10,2	3 930	3,3	10,7	89,3
Maladies de la peau et des tissus (CIM-9 680 à 709)	133	1,2	902	6,8	5,3	94,7
Maladies du système ostéo-articulaire (CIM-9 710 à 739)	411	3,6	3 302	8,0	33,3	66,7
Anomalies congénitales (CIM-9 740 à 759)	84	0,7	868	10,3	70,2	29,8
Affections périnatales (CIM-9 760 à 779)	33	0,3	479	14,5	51,5	48,5
Symptômes, signes et états morbides mal définis (CIM-9 780 à 799)	908	7,9	8 427	9,3	16,0	84,0
Lésions traumatiques et empoisonnements (CIM-9 800 à 999)	932	8,1	6 743	7,2	24,2	75,8
Classification supplémentaire des facteurs influant sur l'état de santé (CIM-9 V01 à V82)	450	3,9	4 980	11,1	22,2	77,8
Total	11 561	100,0	91 399	7,9	20,9	79,1

Source : Banque de données Med-Écho, ministère de la Santé et des Services sociaux, avril 2002 à mars 2003.

N.B. : Ces données ne tiennent pas compte des hospitalisations réalisées à l'extérieur de la province de Québec.

**Taux comparatif de mortalité (Ensemble des causes)
Région Côte-Nord, 1995 à 1999**

Territoire	Nombre annuel moyen de décès	Taux comparatif de mortalité ^{1,2}	Borne inférieure ³	Borne supérieure ³	Rapport de taux standardisés ⁴
Haute-Côte-Nord	97,4	841,6	671,4	1 011,8	117,1
Manicouagan	186,8	737,4	626,5	848,3	102,6
Port-Cartier	38,2	* 774,1	475,6	1 072,5	107,7
Sept-Îles	152,4	903,7 (+)	731,5	1 075,8	125,8
Minganie	49,0	784,6	561,3	1 007,9	109,2
Basse-Côte-Nord	31,6	* 744,2	479,2	1 009,3	103,6
Caniapiscou ⁵	13,0	** 795,2	0	2 160,1	110,7
Secteur Est ⁶	284,2	806,6	706,4	906,8	112,3
Secteur Ouest ⁶	284,2	771,8	678,8	864,9	107,4
Côte-Nord	568,4	787,3 (+)	719,3	855,3	109,6
Province de Québec	53 607	718,5	712,4	724,5	100,0

Source : Fichier des décès, MSSS, Québec.

**Taux comparatif de mortalité par cancer
Région Côte-Nord, 1995 à 1999**

Territoire	Nombre annuel moyen de décès	Taux comparatif de mortalité ^{1,2}	Borne inférieure ³	Borne supérieure ³	Rapport de taux standardisés ⁴
Haute-Côte-Nord	36,0	* 298,3	199,2	397,4	137,2
Manicouagan	61,8	228,0	168,9	287,2	104,8
Port-Cartier	13,4	* 228,2	89,4	367,1	104,9
Sept-Îles	57,4	304,1	215,7	392,5	139,8
Minganie	18,6	* 308,0	166,7	449,3	141,6
Basse-Côte-Nord	10,0	* 238,5	88,8	388,1	109,7
Caniapiscou ⁵	2,4	** 256,6	--	--	118,0
Secteur Est ⁶	101,8	279,4 (+)	222,0	336,7	128,4
Secteur Ouest ⁶	97,8	251,0	199,7	302,4	115,4
Côte-Nord	199,6	263,7 (+)	225,6	301,8	121,2
Province de Québec	16 198	217,5	214,1	220,8	100,0

Source : Fichier des décès, MSSS, Québec.

**Taux comparatif de mortalité par maladie de l'appareil circulatoire
Région Côte-Nord, 1995 à 1999**

Territoire	Nombre annuel moyen de décès	Taux comparatif de mortalité ^{1,2}	Borne inférieure ³	Borne supérieure ³	Rapport de taux standardisés ⁴
Haute-Côte-Nord	26,0	* 239,1	145,9	332,3	95,9
Manicouagan	53,2	240,6	173,9	307,2	96,5
Port-Cartier	11,2	** 269,2	76,4	461,9	108,0
Sept-Îles	38,4	* 267,1	165,3	368,9	107,2
Minganie	12,2	* 190,2	81,2	299,2	76,3
Basse-Côte-Nord	8,2	** 207,3	--	--	83,2
Caniapiscou ⁵	2,2	** 236,7	--	--	95,0
Secteur Est ⁶	72,2	228,4	172,8	284,1	91,7
Secteur Ouest ⁶	79,2	240,3	186,0	294,5	96,4
Côte-Nord	151,4	235,0	196,1	273,8	94,3
Province de Québec	18 662	249,2	245,7	252,8	100,0

Source : Fichier des décès, MSSS, Québec.

Source : Yves THERRIault. «L'évolution de la mortalité sur la Côte-Nord de 1984 à 1999», *La santé recherchée*, Baie-Comeau, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, volume 3 numéro 2, décembre 2004.

**Taux comparatif de mortalité par traumatisme
Région Côte-Nord, 1995 à 1999**

Territoire	Nombre annuel moyen de décès	Taux comparatif de mortalité ^{1, 2}	Borne inférieure ³	Borne supérieure ³	Rapport de taux standardisés ⁴
Haute-Côte-Nord	11,4	* 85,9	35,4	136,4	173,8
Manicouagan	29,2	* 83,8 (+)	52,2	115,4	169,5
Port-Cartier	4,8	** 62,9	1,5	124,2	127,2
Sept-Îles	18,2	* 69,3	32,9	105,7	140,2
Minganie	5,4	** 75,7	11,2	140,3	153,2
Basse-Côte-Nord	4,4	** 72,6	2,6	142,7	147,0
Caniapiscau ⁵	5,2	** 128,7	0	278,0	260,4
Secteur Est ⁶	38,0	* 72,1	48,2	96,1	146,0
Secteur Ouest ⁶	40,6	84,4 (+)	57,7	111,1	170,7
Côte-Nord	78,6	78,5 (+)	60,5	96,5	158,8
Province de Québec	3 635	49,4	47,8	51,0	100,0

Source : Fichier des décès, MSSS, Québec.

Références pour les tableaux

1. Le taux comparatif est aussi connu sous les noms de taux standardisé ou taux normalisé. Il s'agit du taux de mortalité qu'un territoire spécifique aurait connu si celui-ci avait exactement la même structure d'âge que celle de la population de référence. Dans le cas présent, la population de référence est la population corrigée du Québec, sexes réunis, de 1996.
 2. La présence d'un signe (-) ou d'un signe (+) indique si la valeur est statistiquement plus faible ou plus élevée que celle du Québec. L'absence de ces symboles traduit une situation similaire à celle du Québec.
 3. Limite inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 95 % du taux comparatif de mortalité. La variabilité d'un taux est d'autant plus forte que l'intervalle de confiance est grand. Il faut donc user de prudence dans l'interprétation et la comparaison de ces taux. L'intervalle de confiance permet également de déterminer si le taux d'un territoire donné est inférieur, égal ou supérieur sur le plan statistique à celui d'un autre territoire pour le même phénomène. Règle générale, lorsque l'intervalle de confiance chevauche l'intervalle de confiance du taux de l'ensemble du Québec, la différence entre les deux taux n'est pas statistiquement significative. Cependant, cette façon de procéder est plutôt conservatrice. Les calculs de différences significatives ont été faits à l'aide des formules mathématiques appropriées, de sorte qu'il est possible que deux taux soient statistiquement différents, même si leurs intervalles de confiance respectifs se chevauchent légèrement.
 4. Le rapport de taux standardisés est calculé en divisant le taux comparatif d'un territoire spécifique par le taux comparatif du Québec. Le résultat est par la suite multiplié par 100.
 5. Désigne le territoire desservi par le Centre de santé de l'Hématite et celui desservi par le CLSC Naskapi.
 6. Le secteur Est comprend les MRC des Sept-Rivières, de la Minganie, de Caniapiscau et de la Basse-Côte-Nord. Le secteur Ouest comprend les MRC de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan.
- * Le coefficient de variation est supérieur à 16,5 % et inférieur ou égal à 33,3 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.
- ** Le coefficient de variation est supérieur à 33,3 %. La valeur n'est présentée qu'à titre indicatif.
- La présence des signes (--) indique que la donnée n'a pas lieu de figurer en raison du petit nombre de cas observés.